

Aff. n°2064

ADMINISTRATION GENERALE

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT PORTAIL E-MARKETING

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Depuis 2011, le Syndicat Intercommunal gère conjointement avec d'autres acteurs touristiques locaux dont la Communauté Urbaine de Dunkerque le portail Internet e-marketing.

Ce portail permet d'assurer la promotion des activités touristiques proposées sur notre territoire.

Le SIDF désire poursuivre ce partenariat afin de permettre la continuité de ces actions.

Il est donc demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer une nouvelle convention pour l'année 2018 avec les membres actifs de ce projet.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

The image shows a blue ink signature of Frédéric VANHILLE over a circular official seal. The seal contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DUNES DE L'ANDRÉ' around the perimeter and a central emblem featuring a landscape with a sun and a figure. A small star is located at the bottom of the seal.

Frédéric VANHILLE.

République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.